COMMUNE DE FESTUBERT

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 29 septembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Festubert, légalement convoqué en date du 22 septembre 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DOUVRY, Maire.

Etaient présents : Damien QUENIART, Marie-Louise DUTERIEZ, Fabrice BELLENS, Stéphanie CREPIN, Nathalie JANSSEN, Stéphanie LETURCQ.
Etaient excusés : Sandrine VERPOEST, Eddy JACQUIN, Patrice ANSELIN, Grégory CAIGNET, Vanessa MICHEZ.
Etaient absents : Catherine BOYAULT, Frédéric MASCLET, Nicolas PRUVOST.

A 19 h 15, Monsieur le Maire constate que le quorum n'est pas atteint et que la séance ne peut se tenir.

Fait à FESTUBERT, le 30 septembre 2022.

Approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal en séance du 16 décembre 2022

Le Maire,
Jean-Marie DOUVRY

La secrétaire de séance
Marie-Louise DUTERIEZ